

## Appel à contribution

### « La F/francophonie dans les politiques étrangères »

Université Jean Moulin Lyon 3 et Institut international pour la Francophonie

Revue internationale des Francophonies

Numéro sous la direction de :

**Sylvie LEMASSON**, Politologue, Maître de conférences HDR, Institut d'études politiques de Grenoble

**Hong Khanh DANG**, Docteur en science politique, Institut international pour la Francophonie, Université Jean Moulin Lyon 3

**Jean-François PAYETTE**, Docteur en Science politique, Maître de conférences, Université du Québec à Montréal

---

Les études sur la politique étrangère font apparaître une grande diversité dans les conceptions des auteurs (Ethier, 2010) et celles-ci sont en mutation constante, en fonction de l'évolution des pratiques et des théories (Morin, 2013). Si Janice Stein la définit comme un ensemble de comportements qui traduisent les préoccupations d'un État (Stein, 1971), James Rosenau la considère comme « la ligne d'action que les responsables officiels d'une société nationale suivent pour présenter ou modifier une situation dans le système international afin qu'elle soit compatible avec les objectifs définis par eux-mêmes ou leurs prédécesseurs » (Rosenau, 1968). Récemment, Jean-Frédéric Morin propose d'une définition très large de la politique étrangère selon laquelle les politiques étrangères sont les actions ou les règles gouvernant les actions d'une autorité politique indépendante déployée dans l'environnement international (Morin, 2013). La politique étrangère est donc la partie de l'activité étatique qui est tournée vers le dehors, c'est à dire qui traite des problèmes qui se posent au-delà des frontières (Marcel, 1984). Par conséquent, l'étude de ces politiques doit tout d'abord se baser sur une analyse des intérêts nationaux qui eux-mêmes exigent un examen de la politique intérieure des États. Comme le mentionne Alexander Wendt, « les identités sont le fondement des intérêts » car un « acteur ne peut savoir ce qu'il veut avant de savoir qui il est » (cité dans McLeod, 2002; 75). Du point de vue de l'interaction entre l'interne et l'externe, Claude Roosens et João Bento Beja considèrent que l'État « se fait, il se donne les moyens d'exister par lui-même (politique intérieure); mais cette "constitution", il lui faut aussi l'affirmer, la montrer aux autres (politique étrangère) » (2001; 29). On pourrait ainsi résumer ce postulat d'interaction : la politique intérieure définit les paramètres de l'intérêt national, qui à son

tour établit les objectifs de la politique étrangère. En considérant l'interconnexion entre l'interne et l'externe, des questions analytiques nouvelles peuvent alors être soulevées (Axelrod et Keohane, 1985; 241) dans l'étude de la politique étrangère.

La « *double nature (intérieure par sa formation; extérieure pour son exécution)* » de la politique étrangère "*commande de toujours prendre en considération le cadre, l'environnement (international mais aussi national) dans lequel elle est mise en œuvre et l'équipe qui en a assuré l'élaboration* (Roosens, Joao Bento, 2004). En effet, le monde après la Seconde Guerre mondiale a connu des changements notables, notamment l'accélération de la mondialisation qui, grâce au développement des transports et des communications, a fait de la mobilité et de l'échange des moteurs de l'évolution de la société dans toutes ses composantes : économique, culturelle, sociale, etc. (Guillou et Phan, 2011). C'est dans ce contexte que la langue, la culture sont devenues, à côté de la sécurité et de l'économie, des vecteurs déterminants de la politique intérieure et de la politique étrangère. Et à ce titre, les espaces géoculturels et les aires linguistiques comme la Francophonie, le Commonwealth et la communauté ibéro-américaine de Nations dessineront une influence marquante de la politique internationale (Massie, 2013; Vucetic, 2011). Plusieurs auteurs s'arrêteront d'ailleurs sur leurs rôles dans les relations internationales. Certains parleront de *soft politics* (Nye, 2004; Lord, 2005) alors que d'autres de *diplomatie culturelle* (Busson 2012; Dubosclard, 2002). La politique étrangère des pays doit donc s'adapter à de nouvelles réalités et à de nombreuses variables.

Lorsque l'on s'arrête sur la francophonie, ce concept qui est initialement linguistique (Reclus, 1883) se définissait progressivement en passant par une francophonie associative dans les années 1950 et 1960, puis par un long processus d'institutionnalisation avant de devenir une organisation internationale regroupant en son sein en 2018 84 États et gouvernements ayant le français en partage (OIF, 2016). Cette Francophonie, avec un grand F, qui s'est élargie rapidement, constitue une enceinte multilatérale où ses membres coopèrent et interagissent à travers des missions communes<sup>1</sup> et face à des défis communs. Toutefois, il s'agit également d'un espace de diversité car ces pays sont très différents par leurs cultures, leurs langues, leurs sensibilités politiques (Nguyen, 2012) sans compter leur différente appartenance à la division Nord-Sud évoquée officiellement par Willy Brandt (1980).

À partir d'une approche multidisciplinaire entre l'histoire et la science politique, cet appel a pour but de susciter des recherches afin de mettre en lumière les questions suivantes : Quelle place occupe la F/francophonie dans les politiques étrangères des pays francophones ? Quels facteurs conditionnent la politique étrangère d'un pays vis-à-vis de la F/francophonie ? Quel poids représente la F/francophonie dans la politique étrangère d'un pays par rapport à d'autres acteurs des Relations internationales dont d'autres aires linguistiques ? Quel poids représente

---

<sup>1</sup> en matière de la promotion de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique ; de la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ; de l'éducation la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ou du développement durable et de la solidarité.

l'appartenance à la Francophonie par rapport aux engagements dans les processus d'intégration régionale ? Quels sont les acteurs nationaux contribuant à définir la politique des différents États vis-à-vis de la Francophonie ? Quel est le degré de contrôle des États sur le fonctionnement des institutions multilatérales ? Quelles sont les stratégies déployées par les États, petits ou grands, pour influencer le fonctionnement de l'OIF ? Dans quelle mesure l'appartenance à la Francophonie peut-elle favoriser le développement d'une diplomatie Sud-Sud ou triangulaire? Existe-t-il une grande différence dans la politique francophone d'un pays à l'autre ?

Cet appel est ouvert aux universitaires et praticiens qui travaillent en lien avec ce sujet et les contributions retenues seront présentées dans un numéro de la Revue internationale des Francophonies.

### **Le calendrier :**

L'évaluation se fait sur la base de l'article complet.

1. Date butoir d'envoi de l'article complet : 1 avril 2019
2. Journée d'étude sur « *La F/francophonie dans les politiques étrangères* » : 14 mai 2019
3. Retour des évaluations par les évaluateurs : 15 juillet 2019
4. Publication du numéro spécial « *La F/francophonie dans les politiques étrangères* » de la Revue internationale des francophonies : 15 décembre 2019

### **Contact :** [rif@univ-lyon3.fr](mailto:rif@univ-lyon3.fr)

- **Dr Aurore SUDRE**, Université Jean Moulin Lyon 3 – Institut international pour la Francophonie
- **Camelia DANC**, Université Jean Moulin Lyon 3 – Institut international pour la Francophonie

### **Bibliographie indicative**

Axelrod, R. et Keohane, R. (1985), « Achieving Cooperation under Anarchy: Strategies and Institutions », *World Politics*, vol. 38, octobre, p. 2.

Bagayoko N. et Ramel F. (dir.) (2013), *Francophonie et profondeur stratégique, Études de l'IRSEM*, n° 26.

Beaudoin, L. (2008) *Plaidoyer pour la diversité linguistique*, Montréal, Fides, coll. Les grandes conférences.

Bénichi R. (2006), *Histoire de la mondialisation*, Paris, Vuibert.

Brandt W. (dir.) (1980), *Nord-Sud : Un programme de survie*, Paris, Gallimard, coll. Idée.

- Busson M.-P. (2012), « La diplomatie culturelle : levier stratégique au cœur des luttes d'influence ? », *Analyse des impacts de la mondialisation sur la culture*, Rapport 11.
- Darnis, J.-P. (2010), « L'immigration enjeu de politique intérieure et de politique étrangère pour l'Italie contemporaine », dans « Les mouvements migratoires entre réalité et représentation », *numéro spécial Italies*, n°14, Aix en Provence, p. 203-216.
- Delaunay J.-M. (2007), « Diplomatie culturelle et décadences nationales : réflexions sur le XX<sup>e</sup> siècle », dans Roche F. (dir.) *Géopolitique de la culture, Espace d'identité, Projections, Coopérations*, Paris, L'Harmattan.
- Dubosclard A. (2002), *Entre rayonnement et réciprocité : contributions à l'histoire de la diplomatie culturelle*, Paris, Publications de La Sorbonne.
- Ellenbogen A. (2006), *Francophonie et indépendances culturelles, des contradictions à résoudre*, Paris, L'Harmattan.
- Ethier D. (2010), *Introduction aux relations internationales*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Holsti K.- J. (1970), « National Role Conceptions in the Study of Foreign Policy », *International Studies Quarterly*, 14, 3, p. 233-309.
- Lord, C. (2005), « Diplomatie publique et soft power », *Politique américaine*, vol. 3, no. 3.
- Marcel M. (1984), *Politique étrangère*, PUF, Paris.
- Massie, J. (2013), *Francosphère. L'importance de la France dans la culture stratégique du Canada*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2013.
- McLeod, A. (2002), « L'approche constructiviste de la politique étrangère », dans Frédéric Charillon (dir.), *Politique étrangère. Nouveaux regards*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 65-89.
- Meng, J. « Gestion des conflits et consolidation de la paix en Afrique francophone : regards croisés de la Chine et de la Francophonie », *Revue internationale des Francophonies*, vol. 9.
- Merle, M. (1982), *Sociologie des relations internationales*, 3<sup>e</sup> édition entièrement revue et mise à jour, Paris, Dalloz.
- Merle, M. (1984), *La Politique étrangère*, Paris, Presses universitaires de France.
- Morgan, R. (1977), *High Politics, Low Politics: Toward a Foreign Policy for Western Europe*, Londres, Sage.
- Morin J.-F. (2013), *La politique étrangère : Théories, methods et références*, Paris, Armand Colin.
- Nye, J.-S. (2004), *Soft Power: The Means to Success in World Politics*, New York, Public Affairs, 2004.
- Ory P. (dir.) (2011), *Les relations culturelles internationales au XX<sup>e</sup> siècle, de la diplomatie culturelle à l'acculturation*, Bruxelles, Peter Lang.
- Payette, J.-F. et G. Boulet (2008), « La Francophonie, plus qu'une question de langue. Une comparaison culturelle Québec-France », dans L. Beaudoin et S. Paquin (dir.), *Pourquoi la Francophonie ?*, Montréal, VLB éditeur, 2008, p. 191-198.

Roosens C., Joao Bento B., « définitions et repères », dans Claude Roosens, Valérie-Barbara Rosoux, Tanguy De Wilde d'Estmael (dir), *La politique étrangère: le modèle classique à l'épreuve*, Bruxelles, Bern, Berlin, PIE P. Lang, 2004, pp.23-35.

Rosenau J. (1968), « Moral Fervor, Systematic Analysis and Scientific Consciousness in Foreign Policy Research », in Austin Ranney (dir.), *Political Science and Public Policy*, Chicago, Markham, p. 197-236.

Stein J. (1971), « L'analyse de la politique étrangère : à la recherche de groupes de variables dépendantes et indépendantes », *Études internationales*, Volume 2, Numéro 3, p. 371-394.

Vucetic, S. (2011), *The Anglosphere. A Genealogy of a Racialized Identity in International Relations*, Stamford, Stranford University Press.

## **Politique rédactionnelle**

---

Disponible sur <http://rifrancophonies.com/index.php?id=464>